



Conseil économique et social

Distr. générale
5 avril 2013
Français
Original: anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Vingt-deuxième session

Vienne, 22-26 avril 2013

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Utilisation et application des règles et normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale

Note verbale datée du 2 avril 2013, adressée à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime par la Mission permanente de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne présente ses compliments au secrétariat des organes directeurs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et, se référant au projet de résolution intitulé "Stratégies et mesures concrètes types relatives à la prévention de la violence contre les enfants dans le système de justice pénale et aux mesures pour y faire face□, déposé par l'Argentine, l'Autriche et la Thaïlande et dont la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sera saisie à sa vingt-deuxième session, a l'honneur de lui demander de bien vouloir mettre à la disposition de la Commission le document intitulé "Rapport conjoint du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de la Représentante spéciale du Secrétaire général sur la violence à l'encontre des enfants relatif à la prévention de la violence contre les enfants dans le système de justice pour mineurs et aux mesures pour y faire face□ (A/HRC/21/25).

* E/CN.15/2013/1.

